

Paris, le 01 OCT. 2014

Le Président

MCSC/CV

Madame la Ministre,

J'ai lu avec attention votre réponse à mon courrier vous alertant sur l'extrême mécontentement des maires au regard de l'organisation sur le temps scolaire de la consultation que vous entendez mener auprès des personnels d'enseignement, d'éducation et d'encadrement sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Je vous en remercie et prends bonne note de votre décision d'inviter les recteurs à consulter tous les intéressés afin de retenir la date qui serait la plus adaptée à tous.

Toutefois je constate que votre courrier réitère le principe d'une demi-journée scolaire banalisée et attend des maires qu'ils accueillent les enfants pendant ce temps où ils ne seraient pas pris en charge par l'Éducation Nationale.

Vous y soulignez l'importance de cette consultation pour améliorer la réussite scolaire des enfants. Les maires ne mettent aucunement en doute son bien-fondé. Mais ils refusent d'avoir à suppléer l'Éducation Nationale pour son organisation et rappellent que les enseignants disposent de 108 heures annuelles pour, notamment, des travaux en équipes pédagogiques. Certains départements ont d'ailleurs trouvé un accord pour que cette consultation soit organisée un mercredi après-midi.

Vous vous référez également à des pratiques antérieures qui avaient été acceptées par les maires. Mais la réforme des rythmes scolaires, qui a demandé aux maires de grands efforts d'organisation et financiers, est venue rappeler aux maires leurs différentes responsabilités au regard au temps scolaire et du temps périscolaire. Amenés à mettre en place la semaine de neuf demi-journées, ils ne peuvent comprendre qu'à peine quatre semaines après la rentrée scolaire, l'Éducation nationale propose déjà de rompre ce rythme, d'autant plus lorsque la réunion de concertation est prévue un mercredi matin.

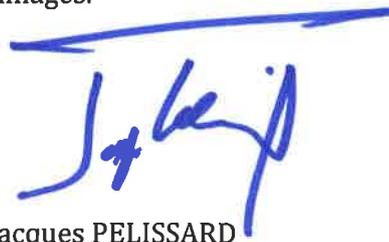
Ils rappellent, de plus, que remettre en place un accueil même exceptionnel durant le temps scolaire nécessite de mobiliser du personnel, des locaux et des moyens financiers, ce qu'ils ne sont plus en mesure de faire.

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
110, rue de Grenelle
75007 Paris

Je ne peux en conséquence que répéter la demande des maires que la concertation sur le socle commun soit organisée dans l'ensemble des écoles en dehors du temps scolaire.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à la demande des maires, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueux hommages.

Bien à vous

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Pelissard', with a horizontal line above it.

Jacques PELISSARD